

Canton électoral :
Bureau principal de canton C

**ELECTION DU PARLEMENT EUROPEEN
DU 25 MAI 2014**

Notification aux présidents des bureaux de vote

Madame, Monsieur
Président du bureau de vote n°.....

Madame, Monsieur,

Par suite du tirage au sort, auquel il a été procédé ce jour, les bulletins de vote **bleus** pour l'élection du Parlement européen de votre bureau seront dépouillés par le bureau de dépouillement **C** n° qui entamera ses opérations à 15 heures au plus tard.

Ce bureau siégera à l'adresse suivante:

.....

Vous y transporterez, **le plus vite possible après la clôture du scrutin**, les pièces suivantes que vous remettrez au président du bureau de dépouillement C:

1. l'urne (ou enveloppe) contenant les bulletins de vote bleus. Vous y placerez aussi l'enveloppe scellée contenant les bulletins de vote bleus déposés par erreur dans l'urne destinée aux bulletins de vote blancs pour l'élection de la Chambre et l'enveloppe scellée contenant les bulletins de vote bleus déposés par erreur dans l'urne destinée aux bulletins de vote roses pour l'élection du Parlement wallon;
2. l'enveloppe scellée contenant un exemplaire du procès-verbal de votre bureau et le modèle de bulletin de vote ayant servi à la détermination de l'emplacement du timbre à date;
3. l'enveloppe scellée contenant un exemplaire des listes de pointage;
4. l'enveloppe scellée contenant les bulletins de vote repris aux électeurs;
5. l'enveloppe scellée contenant les bulletins de vote non utilisés.

Vous veillerez à **sceller correctement** lesdites pièces.

Les témoins ayant siégé dans votre bureau de vote peuvent vous accompagner.

Un récépissé conforme à la formule C/24 vous sera délivré par le président du bureau de dépouillement C

Fait à, le 2014

Le président du bureau principal de canton C,